



FICHE D'INSCRIPTION

SECTION : **ENDURANCE**

SAISON : 2018/2019

ADHERENT

Nom : Prénom :
Date de Naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :

COORDONNEES TELEPHONIQUES / MAILS :

Adhérent majeur

Tél. Fixe	
Portable	
Mail	

Nom : Prénom : Téléphone :
Nom : Prénom : Téléphone :

PUBLICATION DE MON IMAGE :

J'autorise le club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je participe et autorise leur publication dans les différents supports de communication du club. **r OUI r NON**

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Pathologies connues et précautions à prendre par le club en cas de crise (allergie, asthme, épilepsie, médicaments) :
.....
.....

- Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».
- J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- Je reconnais avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978). Ce droit d'accès et de rectification sur ce fichier s'exerce auprès du secrétariat du club. Le Règlement Général sur la Protection des données en date du 25 mai 2018 est consultable sur le site internet de l'association (www.asambares.fr)

Par le présent document, j'atteste avoir remis l'ensemble des documents obligatoires à l'inscription, avoir pris connaissance du règlement d'inscription de la présente fiche d'inscription (voir verso) et en accepter les règles.

Lu et approuvé, le

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

Tourner la page svp →

ORGANISATION

Le nouveau bureau est heureux de vous présenter l'organisation 2018/2019

Les rendez-vous de tous les entraînements se font devant l'entrée du Gymnase du Stade Lachaze à Ambarès :

Le Mardi : 19h30 à 21h30 Piste/ Préparation Physique
Le Jeudi : 19h30 à 21h00 Technique sur terrains variés
Le Dimanche : 9h30 Sortie route/ nature

COTISATION

2 adhésions sont possibles:

- **56€** : Athlé Running: Pour ceux et celles qui souhaitent pratiquer l'athlétisme dans un contexte loisir, permet de s'inscrire à toutes les courses sur route, cross, trail plus largement tous type de manifestations hors stade à l'exception des championnats officiels.

ou

- **25€** : Adhésion sans licence FFA: Permet de participer aux activités du club (entraînements, repas, sorties etc...)
(Certificat médical obligatoire pour participer aux courses)

Licence dématérialisée

Depuis la saison 2012-2013 la FFA procède à l'édition administrative de la licence. Chaque licencié reçoit désormais sa licence par voie électronique, c'est pourquoi il est obligatoire que l'ensemble des personnes souhaitant souscrire une licence fournisse une adresse mail fiable.

Pour votre information votre licence 2018/2019 est valable jusqu'au 31 Août 2019.

Lors de votre inscription, vous devrez impérativement fournir :

- **La fiche de renseignements complétée et signée.**
- **une photocopie de votre pièce d'identité pour les nouveaux adhérents**
- **Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition de moins de 3 mois pour les nouveaux adhérents, ou le questionnaire de santé pour les adhérents licenciés en 2018**
- **2 enveloppes timbrées adressées au nom de l'adhérent**
- **Le règlement**

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous pour cette nouvelle saison.

*Le Bureau,
Simon, Richard, Françoise, Guillaume, Karine, Nadège, Sandra, Franck*

REGLEMENT D'INSCRIPTION :

1. L'adhésion à l'As Ambarès implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, ou du questionnaire de santé et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit ;
4. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
5. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
6. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.

Cadre réservé à l'administration :

Chèque			Espèces
Numéro :	Numéro :	Numéro :	
1 - €	2 - €	3 - € €
Encaissement le :	Encaissement le :	Encaissement le :	